

**PROCES VERBAL
DE LA REUNION ORDINAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL
du vendredi 12 avril 2019**

Etaient présents : Mmes Chantal BEAUFILS – Danielle LOPES –
Mrs - Philippe LAVANDIER – Jean-Luc VARLET – Romuald LUZY
Mickaël MONMUSSON – Christophe JOVANI – J.Philippe HUTIN
Absents excusés : Mr Jérôme DUHANOT (pouvoir à Ch. Jovani) –
Mr Gérard LEPEN (pouvoir à J.L. Varlet)
Mr Ludovic MEUNIER (pouvoir à R. Luzy)
Mme Céline BATTE (pouvoir à Ph. Lavandier)
Absent : //
Secrétaire de séance : Mme D. LOPES

Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut délibérer.

Ordre du jour :

Mme le Maire demande aux élus son accord, d'ajouter à l'ordre du jour :

- L'objet du financement des travaux des bâtiments communaux.

Le conseil municipal, à l'unanimité, donne son accord.

Approbation du compte rendu du 21 mars 2019 :

- Une erreur de frappe sur le Compte administratif « Assainissement »
 - lire : Pour : 9 – Contre : 0 – Abstention : 2 et non 0
- Le conseil approuve à l'unanimité le compte rendu.

DELIBERATIONS :

VOTE DU B.P. 2019 « M14 » COMMUNE – délibération 2019-24-

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le budget primitif 2019 « M14 » présenté par Mme Chantal BEAUFILS, Maire, arrêté comme il suit, en recettes & dépenses :
 - Section d'exploitation = 569 096,- €
 - Section d'investissement = 203 836,- €

VOTE DU B.P. 2019 « M49 » ASSAINISSEMENT- délibération 2019-25

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le budget primitif 2019 « M49 » présenté par Mme Chantal BEAUFILS, Maire, arrêté comme il suit, en recettes & dépenses :
 - Section d'exploitation = 99 907,- €
 - Section d'investissement = 113 545,- €

TRAVAUX DIVERS SUR BATIMENTS – délibération 2019-26-

Le Maire rappelle que pour les travaux divers sur bâtiments communaux « Centre de Loisirs – Ecoles Primaire & Maternelle – Logements » il est opportun de recourir à un emprunt.

Le Conseil municipal, après avoir pris connaissance de l'offre de financement du Crédit Agricole Champagne Bourgogne et des caractéristiques spécifiques à ce financement.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

11 Pour – 0 Contre – 1 Abstention

.../...

- **DECIDE** d'emprunter :
Montant du prêt = 50 000,- €
Durée : 5 ans
Intérêts calculés sur la base du taux fixe de à 0,45 %
Frais de dossier = 150,- €
Déblocage : 10% minimum dans le mois qui suit l'édition des conventions de prêt, appels de fond possible jusqu'en Octobre 2020.
Echéances en intérêts : annuelles
Remboursement anticipé : indemnité semi-actuarielle
+ 2 mois d'intérêts
Amortissement : capital constant
Prêt en annuité : décalage de la 1^{ère} échéance jusqu'à 18 mois.

**LOCATION LOGEMENT – 3 Bis Route de St-Florentin –
délibération 2019-27-**

- Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité :
- **DECIDE** d'attribuer le logement à Monsieur **Romain GARRIGUES** à compter du 15 avril 2019.
 - **CHARGE** le Maire de signer tous les documents relatifs à ce dossier.

LOCATION LOCAL – 5, Rue Gratto – délibération 2019-28 -

- Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité :
- **DECIDE** d'attribuer à Monsieur **Stéphane COEUGNIET « La Mie du Boulanger »** à compter du 15 avril 2019, le local à gauche de l'entrée du bâtiment (anciennement le salon de coiffure).
 - **CHARGE** le Maire de signer tous les documents relatifs à ce dossier.

DIVERS :

- **Bois communaux :**
Après lecture des courriers de l'Association des Communes Forestières de l'Yonne et de la Fédération Nationale, le Conseil municipal, à l'unanimité a décidé de ne pas adhérer et de ne pas s'opposer à l'encaissement des recettes des ventes de bois par l'Office Nationale des Forêts.
- **Centre de Loisirs – Entrée principale :**
La pose du Vidéophone est prévue pendant les vacances de Pâques par l'Entreprise SAS VAUDELIN de Pontigny.
- **Ecoles Maternelle/Primaire :**
La porte de la maternelle sera posée par l'Entreprise CAPAT d'Auxerre, d'ici 6 semaines.
La porte du primaire sera réparée pendant les vacances de Pâques par l'Entreprise CAPAT d'Auxerre.
Les portails des entrées des écoles sont en cours de travaux.

.../...

Le Centre Périscolaire « Garderie-Cantine » (tél. 03.86.41.88.56)

- Garderie :
lundi - mardi - jeudi - vendredi de :
07h30 à 08h50 & 16h30 à 18h30
- Cantine :
lundi - mardi - jeudi - vendredi de 12h00 à 13h20

Le secrétariat de mairie : (Mairie tél. 03.86.41.82.21)

- lundi - vendredi de 16h00 à 17h30
- mardi - jeudi de 16h00 à 18h00
- samedi matin de 09h00 à 12h00

Cérémonie du 08 mai à 11h30 en présence du Chef de Corps et des Sapeurs-pompiers. La cérémonie sera suivie d'un vin d'honneur à la Salle Communale, 5, rue Gratto.

Elections Européennes du dimanche 26 mai 2019 :

Inscription sur les listes électorales jusqu'au samedi 30 mars 2019.

Festivité « MUSICA » le samedi 08 juin 2019.

Concours « PETANQUE » le samedi 06 juillet 2019. (et non le 07)

RAPPEL !!!

- ***Lors des promenades dans le village, les chiens de toutes races doivent-être tenus en laisse.***

Toute déjection produite sur le domaine public, y compris les caniveaux, par tout animal domestique devra être immédiatement collectée et évacuée par tout moyen approprié par la personne accompagnant l'animal.

- ***Déchetteries de la Communauté d'Agglomération de l'Auxerrois :***
**** SOLEINES/VENOY - MONETEAU - AUXERRE - AUGY - BRANCHES***

Séance levée à 21h40
Prochaine réunion :
jeudi 16 mai 2019 à 20h00



Le Maire :
Chantal BEAUFILS

Site de la Commune : www.mairie-montigny-la-resle-89.fr
Courriel : mairie-montigny-la-resle@wanadoo.fr
Tél. 03.86.41.82.21 - Fax. 03.86.41.19.58